

# LISTE INFORMATIVE SUR LES ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS INSCRITS OU NON INSCRITS SUR LA LISTE LAMAL DU CANTON DE VAUD

établie à partir:

- de l'arrêté du Conseil d'Etat du 29 juin 2011 édictant la liste vaudoise 2012 des établissements hospitaliers admis à pratiquer à la charge de l'assurance obligatoire des soins (LAMal) (AListeLAMal ; RSV 832.11.1)
- du rapport de planification adopté le 29 juin 2011 par le Conseil d'Etat intitulé "Planification hospitalière vaudoise 2012"
- de l'arrêté du Conseil d'Etat du 13 février 2013 modifiant l'arrêté du 29 juin 2011 édictant la liste vaudoise 2012 des établissements hospitaliers admis à pratiquer à la charge de l'assurance obligatoire des soins (LAMal)
- des mandats de prestations conclus entre le département en charge de la santé et les établissements hospitaliers inscrits sur la liste LAMal

Nota bene:

- La présente liste est établie dans un but informatif et n'a pas de valeur juridique. Seuls les documents originaux font foi.
- Tout établissement inscrit sur la liste LAMal bénéficie de la reconnaissance d'intérêt public pour les missions qui lui sont reconnues.
- Les établissements non inscrits sur la liste LAMal vaudoise doivent être au bénéfice d'une convention avec les assureurs maladie pour pouvoir facturer à charge de l'assurance obligatoire des soins.
- Les conventions avec les assureurs se rapportent à la partie non inscrite sur la liste LAMal des missions médicales des établissements
- Tous les établissements figurant sur la présente liste informative bénéficient d'une autorisation d'exploiter.

Nom de l'établissement	Localité / canton	Missions générales			Inscrit sur la liste LAMal pour l'intégralité des missions médicales de l'établissement		Commentaires sur les missions médicales + pour les établissements inscrits pour une part de leurs missions hospitalières, un bref descriptif du quota fixé* par le mandat (voire le contrat) passé avec l'Etat (seul ce document fait foi)	Conventionné (en principe)
		soins aigus (A)	soins de réadaptation (B)	soins psychiatriques (A+B)	Inscrit sur la liste LAMal pour une part des missions médicales de l'établissement			
<b>1. Etablissements vaudois avec participation financière de l'Etat, inscrits sur la liste LAMal vaudoise pour l'intégralité de leurs missions médicales</b>								
Groupe CHUV - CHUV - Hôpital ophtalmique	Lausanne / Epalinges/ Prilly / Yverdon / Prangins Lausanne							
EHC Ensemble hospitalier de la Côte	Morges / Aubonne / Gilly							
GHOL Groupement hospitalier de l'ouest lémanique	Nyon / Rolle							
eHnv Etablissements hospitaliers du nord vaudois	Yverdon / St-Loup / Orbe / Chamblon / Le Sentier							
HRC Hôpital Riviera Chablais	Montreux / Vevey / Mottex / Aigle / Monthey							
HIB Hôpital intercantonal de la Broye	Payerne / Estavayer							
Hôpital du Pays-d'Enhaut	Château d'Oex							
RSBJ Réseau Santé Balcon du Jura vaudois	Ste-Croix							
Hôpital de Lavaux	Cully							
Fondation Miremont	Leysin							
Fonation Rive-Neuve	Blonay							
Institution de Lavigny	Lavigny / Lausanne							
Fondation de Nant	Corsier-sur-Vevey							
<b>2. Etablissements vaudois avec participation financière de l'Etat, inscrits sur la liste LAMal vaudoise pour une part de leurs missions médicales</b>								
Clinique La Source	Lausanne						Chirurgie robotique (urologie, gynécologie, chirurgie viscérale, ORL) + urgences (médecine et chirurgie) dans le cadre des quotas fixés* par le mandat de prestations	
Hirslanden - Clinique Bois-Cerf	Lausanne						Dans le cadre des quotas fixés* par le mandat de prestations: Hospitalisations suite à une urgence: Spécialités programmées ci-dessous + traumatologie Hospitalisations programmées: Médecine interne yc cardiologie, oncologie et néphrologie; Chirurgie générale yc urologie + chirurgies thoracique, cardiaque et vasculaire + neurochirurgie extracranienne + orthopédie yc chirurgie de la main + gynécologie + obstétrique	
Hirslanden - Clinique Cecil	Lausanne							
Clinique La Lignière	Gland						Réadaptation cardiovasculaire, générale (orthopédie et médecine interne) et neuro-oncologique dans le cadre des quotas fixés* par le mandat de prestations	
Clinique La Métairie	Nyon						Soins aigus de psychiatrie dans le cadre du quota fixé* par le mandat de prestations	
Clinique CIC Riviera SA	Clarens-Montreux						Chirurgie orthopédique dans le cadre des quotas fixés* par le mandat de prestations	
* pour la disponibilité en places d'hospitalisation en rapport avec le quota fixé, prière de s'adresser directement à l'établissement concerné.								
<b>3. Etablissements non vaudois avec participation financière de l'Etat, inscrits sur la liste LAMal vaudoise</b>								
Hôpital cantonal de Fribourg	Fribourg / FR						Soins aigus pour les résidents de la Broye vaudoise	
Clinique romande de réadaptation	Sion / VS						Réadaptation spécialisée, réadaptation et réinsertion professionnelle	
Hôpital du Valais - site de Sion	Sion / VS						Cardiologie interventionnelle	
Hôpitaux fournissant des prestations médicales hautement spécialisées	tout canton						Prestations reconnues et attribuées par la CDS en ce domaine	
<b>4. Etablissements vaudois, sans participation financière de l'Etat et non inscrits sur la liste LAMal vaudoise</b>								
Clinique Montchoisi	Lausanne							
Clinique La Longeraie	Lausanne							
Clinique Bois-Bougy	Nyon							
Genolier - Clinique de Genolier	Genolier							
Genolier - Clinique Valmont	Valmont							
Clinique La Prairie	Clarens							
Clinique Bon-port Biotonus	Territet-Veytaux							
Clinique MV SANTE Beaumont SA	Lausanne							
Le mandat LAMal a été accordé jusqu'à fin 2013 et n'a pas été renouvelé pour 2014								
<b>5. Etablissement vaudois ne fournissant, en principe, pas de prestations hospitalières LAMal</b>								
Laclinic	Montreux							